



No de résolution
ou annotation

9 septembre 2024

Province de Québec
Municipalité du canton de Saint-Godefroi
MRC de Bonaventure

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité du Canton de Saint-Godefroi, tenue à la salle Eugène Anglehart de Saint-Godefroi ce neuvième jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures :

Sont présent(e)s : Johanne Horth
France Grenier
Laurette Grenier
Sylvie Lecourtois

Sont absent(e)s : Georges Chapados
Nancy Huard

Tous conseillers et formant quorum sous la présidence du maire, M. Gérard Litalien.

Assiste également à la séance : Lumina Horth, directrice générale et greffière-trésorière.

2024-180

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvie Lecourtois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour suivant soit adopté, tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Correspondance
4. Adoption des procès-verbaux
 - 5.1 Approbation du procès-verbal de la séance précédente, séance ordinaire du 5 août 2024
 - 5.2 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 août 2024
5. Rapport des dépenses autorisées
6. Demandes de dons
7. Correspondance
8. Dossiers des élus
9. Fête d'Halloween 2024
10. Composition du conseil municipal
11. Tarification des services offerts à la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi
12. Renouvellement de l'enregistrement et de l'adhésion à Camping Québec
13. Paiement des factures pour le nivelage des routes
14. Inauguration des terrains de pétanques (programme Voisins Solidaires)
15. Contrat de crédit-bail d'un copieur de marque XEROX C7030



No de résolution
ou annotation

16. Achat et installation de deux (2) lampadaires solaires pour les deux (2) terrains de pétanque
17. Rapport du Festival Saint-Godefroi en fête 2024
18. Adoption de la politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail
19. Colloque de l'ADMQ – 18, 19 et 20 septembre 2024 à Pabos Mills, QC
20. Remplacement de deux (2) lumières de rue
21. Voirie ()
22. Période de questions
23. Clôture et levée de la séance

2024-181

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Séance ordinaire du 5 août 2024

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 août 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE Johanne Horth
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2024, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Séance extraordinaire du 28 août 2024

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 28 août 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 24 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE France Grenier
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 août 2024, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.



No de résolution
ou annotation

2024-182

RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière a présenté aux membres du conseil le rapport des dépenses autorisées durant le mois dernier;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE Sylvie Lecourtois
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil approuve le rapport des dépenses d'Août 2024, soit le certificat numéro 08-2024 au montant de 20 959,50 \$, le certificat numéro 08A-2024 au montant de 4 112,08 \$ et le certificat numéro 08B-2024 au montant de 467,23 \$.

QUE les factures numéros 051618 de 2759,40 \$ et 051622 de 2 989,35 \$ soient refusées de payer par le conseil et soient retirées des factures à payer du mois d'Août 2024.

QUE ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès-verbal.

2024-183

DEMANDE DE DON

ATTENDU QU'une demande de dons a été faite par la Friperie Les Trésors du Grenier de Saint-Godefroi, dont toutes les recettes vont à la Fabrique de Saint-Godefroi, pour un don de la bibliothèque située dans le salon des campeurs du camping de Saint-Godefroi;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE France Grenier
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité autorise le don de la bibliothèque située dans le salon des campeurs du camping de Saint-Godefroi à Friperie Les Trésors du Grenier de Saint-Godefroi pour la Fabrique de Saint-Godefroi.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

2024-184

FÊTE D'HALLOWEEN – 31 OCTOBRE 2024

ATTENDU que la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi désire organiser une fête d'Halloween le 31 octobre 2024;

ATTENDU que le Restaurant Contre Vents et Marées inc. désire s'unir avec la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi afin d'organiser cet événement sur le terrain du restaurant;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE Johanne Horth
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité s'unie avec Restaurant Contre Vents et Marées inc. afin d'organiser la fête d'Halloween le 31 octobre 2024.



No de résolution
ou annotation

2024-185

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le point est **reporté** à une séance ultérieure du conseil municipal.

2024-186

TARIFICATION DES SERVICES OFFERTS À LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-GODEFFROI

ATTENDU que la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi désire modifier les tarifs des services offerts et effectuer une augmentation des tarifs;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE France Grenier
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité modifie les tarifs de ses services offerts, et affiche les services offerts à partir du 9 septembre 2024, comme suit :

Services offerts		
Impression	0,25 \$ / page	<i>Noir et blanc</i>
	0,50 \$ / page	<i>Couleur</i>
Photocopie	0,25 \$ / page	<i>Noir et blanc</i>
	0,50 \$ / page	<i>Couleur</i>
Télécopie	0,25 \$ / page	
Numérisation	0,25 \$ / page	

**65 ans et +
GRATUIT**
(Impression et photocopie
Noir et Blanc,
télécopie, numérisation)

Misc à Jour 2024-09-09

2024-187

RENOUVELLEMENT DE L'ENREGISTREMENT ET DE L'ADHÉSION À CAMPING QUÉBEC

ATTENDU que l'enregistrement à Camping Québec vient à échéance le 30 septembre 2024;

ATTENDU que la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi désire renouveler l'enregistrement à Camping Québec;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE France Grenier
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité renouvelle l'enregistrement à Camping Québec pour un montant de 149,00 \$ et renouvelle l'adhésion à Camping Québec pour un montant de 295,66 \$ taxes en sus.



No de résolution
ou annotation

2024-188

PAIEMENT DES FACTURES POUR LE NIVELLAGE DES ROUTES

Le point est **reporté** à une séance ultérieure du conseil municipal.

2024-189

INAUGURATION DES TERRAINS DE PÉTANQUE LE 31 AOÛT 2024 (PROGRAMME VOISINS SOLIDAIRES)

ATTENDU que la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi désire organiser l'inauguration des terrains de pétanque le 31 août 2024;

ATTENDU que cet événement fait partie de la prolongation du programme Voisins solidaires;

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE Johanne Horth

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE Lumina Horth, directrice générale, greffière-trésorière, soit autorisée à effectuer les achats nécessaires pour cet événement;

QUE la municipalité organise l'inauguration des terrains de pétanque le 31 août 2024 dans le cadre de la prolongation du programme Voisins solidaires.

2024-190

CONTRAT DE CRÉDIT-BAIL D'UN COPIEUR DE MARQUE XEROX C7030

Le point est **reporté** à une séance ultérieure du conseil municipal. *le conseil demande une soumission d'un autre fournisseur.*

2024-191

ACHAT ET INSTALLATION DE DEUX (2) LAMPADAIRES SOLAIRES POUR LES DEUX (2) TERRAINS DE PÉTANQUE

ATTENDU que les deux (2) terrains de pétanque qui ont été aménagés près du parc de la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi et manquent de luminosité le soir, et qu'il serait nécessaire d'installer deux (2) lampadaires solaires à côté des deux (2) terrains de pétanque, et ce, dans le cadre du programme Voisins Solidaires;

ATTENDU QUE Lumina Horth, directrice générale soit autorisée à effectuer l'achat des lampadaires;

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE Laurette Grenier

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité achète et installe deux (2) lampadaires solaires pour les deux (2) terrains de pétanque pour un montant total de 346,26 \$ taxes en sus.



2024-192

N° de résolution
ou annotation

2024-193

RAPPORT DU FESTIVAL SAINT-GODEFROI EN FÊTE 2024

La directrice générale et greffière-trésorière, Lumina Horth, fait rapport du festival Saint-Godefroi en fête 2024 aux conseillers et au maire.

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DU HARCELEMENT, DE LA VIOLENCE ET DE L'INCIVILITÉ AU TRAVAIL

ATTENDU que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a mis à jour la Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail;

ATTENDU que tous les employés et les membres du conseil doivent faire la lecture et signer cette politique;

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE Johanne Horth

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité adopte la Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail;

QUE tous les employés et les membres du conseil ont signé cette politique.

2024-194

COLLOQUE DE ZONE – ADMQ – 18, 19 ET 20 SEPTEMBRE 2024 À PABOS MILLS, QC

ATTENDU que le colloque de zone de l'ADMQ se déroulera les 18, 19 et 20 septembre 2024 à Pabos Mills, QC et que Lumina Horth, directrice générale et greffière-trésorière doit participer à ce colloque et que les frais d'inscription sont de 275,00 \$, plus les frais de déplacement;

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE Sylvie Lecourtois

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité autorise Lumina Horth, directrice générale et greffière à participer colloque de zone de l'ADMQ qui se déroulera les 18, 19 et 20 septembre 2024 à Pabos Mills, QC et autorise le montant de 275,00 \$ pour les frais d'inscription à ce colloque et les frais de déplacement.

2024-195

REMPACEMENT DE DEUX (2) LUMIÈRES DE RUE

ATTENDU que deux (2) lumières de rue sont défectueuses, et que le remplacement soit nécessaire, et que ces lumières de rue de Sodium soient remplacées par du DEL;

EN CONSÉQUENCE

SUR PROPOSITION DE Laurette Grenier

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents



N° de résolution
ou annotation

2024-196

QUE la municipalité accepte l'offre de Jean-Guy Cyr inc. pour le remplacement de deux (2) lumières de rue au coût de 789,00 \$ taxes en sus.

PERIODE DE QUESTIONS


CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION DE Johanne Horth

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance ordinaire soit levée à 20h19.

« Je, Gérard Litalien, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».


Gérard Litalien
Maire


Lumina Horth
Directrice générale et greffière-trésorière